

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2015

### COMPTE-RENDU

L'an deux mille quinze,

et le Jeudi 26 Novembre à 9H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

#### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, CAMBON, MAYOR, COLSON, PRETOT E. (jusqu'au point 59 – Conventionnement avec le CDG 13 concernant la mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail), GREFF, ARAGNEAU, GAMBI, REVERTE, EINAUDI, TRAMONTIN, BREMAUD, BOUCHAUD, GOUIN, FERRARI, GINIES, WORMES, CISELLO, QUET, GARCIA, MORA, ROMAN, CALDIN, PRIAUD, BARBACHI (jusqu'au point 14 – Dépenses d'investissement de l'exercice 2016 – Budget annexe du Port des Heures Claires), AYOT, CAMOIN, DROUVOY, MOUILLARD, QUESADA, LEBAN, PRETOT R., LEMASSU, JAREMA, VALENTIN, MOUROT, IORIO)

#### Absents excusés:

Madame PRETOT E., Adjointe au Maire, procuration à Monsieur MAYOR (à partir du point 60 – Dénomination du rond point situé sur l'avenue Clément Ader - Weldom/Jardiland)

Monsieur DEROT, Adjoint au Maire, procuration à Madame CALDIN

Madame GRIMALDI, Conseiller Municipal, procuration à Monsieur REVERTE

Monsieur BARBACHI, Conseiller Municipal, procuration à Madame JOULIA (à partir du point 15 - Dépenses d'investissement de l'exercice 2016 – budget annexe de la Régie Municipale des Pompes Funèbres)

Monsieur DELYANNIS, Conseiller Municipal, procuration à Madame IORIO

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9 H 00. Monsieur Dominique DROUVROY, désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, suite aux démissions successives du poste de Conseiller Municipal de Monsieur MEXIS en date du 19 novembre puis de Madame SCHNEIDER en date du 24 Novembre, le Conseiller Municipal devant occuper le poste vacant siégera lors d'un prochain Conseil Municipal.

#### **A – Communications de Monsieur le Maire**

- Hommage aux victimes des attentats du 13 novembre.

Une minute de silence est observée.

- Hommage aux défunts

Par la minute de silence, l'assemblée rend également hommage à :

Jean-Louis LAZES, Joseph PALMADE, tous deux âgés de 88 ans, Antoine MULERO, 84 ans, Serge ESCAFIT, 60 ans et Noël BERNOVILLE 51 ans, deux agents de la Collectivité.

- Tribunal Administratif

Monsieur le Maire indique que les requêtes formulées par Monsieur MEXIS relatives à des subventions accordées aux syndicats CGT et UNSA, à une convention de parrainage avec la société FISO et une garantie d'emprunt accordée pour la construction d'une salle de sport, ainsi qu'un refus de publication à caractère diffamatoire dans le Istres Magazine du mois de Juin 2014, ont été rejetées par le Tribunal Administratif.

- Navettes Maritimes

Monsieur le Maire se réjouit d'annoncer que ce projet est définitivement lancé, car outre l'accord de l'État, ce dossier porté par le SMGETU a reçu le soutien de Marseille Provence Métropole et de Monsieur le Maire de Marignane avec lequel le positionnement du ponton d'accueil de la navette maritime a été défini.

#### **B – Décisions valant délibérations du 11 septembre au 10 novembre 2015**

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 11 septembre au 10 novembre 2015 conformément à des attributions prévues à l'article L 2122-22 du code général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

#### **FINANCES**

##### **1 – Décision Modificative N°4/2015 – Budget Principal**

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)

- ABSTENTIONS : 4 voix (Listes Istres Bleu Marine, Istres Entressen à gauche)

##### **2 – Décision Modificative N° 1/ 2015 du Budget Annexe du Port des Heures Claires – Exercice 2015**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

##### **3 – Décision Modificative N° 1/ 2015 du Budget Annexe de la Régie Municipale des Pompes Funèbres – Exercice 2015**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

##### **4 – Décision Modificative N° 1/ 2015 du Budget Annexe de la Régie des Agents de la Ville d'Istres – Exercice 2015**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

##### **5 – Subvention d'exploitation pour mise à disposition de personnel au profit du budget annexe de la Régie des Agents de la Ville d'Istres - Exercice 2015**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS6 – Vote d'une subvention complémentaire au profit du C.C.A.S. – Exercice 2015

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 7 – Vote de subventions au profit d' associations – Exercice 2015**  
 GIPS Groupement Istréen des Professions de Santé 45.000,00 €  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS  
 Les vélos de l'Etang 400,00 €  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS  
 Troubadours d'Istres (exceptionnelle) 5.000,00 €  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS  
 UNACITA 1 500,00 €  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 8 – Admission en non-valeur - Budget Principal - Exercice 2015**  
 - POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, M. LEMASSU, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS )  
 - ABSTENTION : 1 voix (M.JAREMA)
- 9 – Reprises sur provisions visées par délibérations n° 148/94 du 02/12/1994, n°311/95 du 20/11/1995, n° 153/96 du 26/09/1996, n° 207/03 du 25/09/2003**  
 - POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, M. LEMASSU, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS )  
 - ABSTENTION : 1 voix (M. JAREMA)
- 10 – Admission en non-valeur - Budget Annexe du Port des Heures-Clares - Exercice 2015**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 11 – Admission en non-valeur - Budget Annexe des Parkings Souterrains - Exercice 2015**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 12 – Admission en non-valeur - Budget Annexe de la Régie Municipale des Pompes Funèbres - Exercice 2015**  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 13 – Avances sur subventions – Exercice 2016**  
 EPIC OFFICE DE TOURISME 200.000,00 €  
 - POUR : 27 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, MM LEBAN, MOUROT, DELYANNIS)  
 - Ne prennent pas part au vote : 15 voix (Mmes JOULIA, CAMBON, TRAMONTIN, WORMES, QUET GINIES, AYOT, QUESADA, MM BOUCHAUD, GOUIN, GARCIA, BARBACHI, PRETOT R., LEMASSU, VALENTIN)  
 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 2.000.000,00 €  
 - POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)  
 - Ne prennent pas part au vote : 7 voix (Mmes GREFF, TRAMONTIN, QUET, IORIO, MM BERNARDINI, FERRARI, BREMAUD)  
 REGIE DES AGENTS DE LA VILLE D'ISTRES 350.000,00 €  
 - POUR : 29 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, M. DELYANNIS)  
 - Ne prennent pas part au vote : 13 voix (Mmes CAMBON, GAMBI, PRETOT E., GINIES, CISELLO, WORMES, CAMOIN, MM BERNARDINI, REVERTE, PRETOT R., JAREMA, VALENTIN, MOUROT)  
 ISTRES TEMPS LIBRE EVASION (ITLE) 150.000,00 €  
 - POUR : 35 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)  
 - Ne prennent pas part au vote : 7 voix (Mmes GREFF, QUET, GINIES, CALDIN, IORIO, MM BERNARDINI, FERRARI)  
 CENTRE SOCIAL ET D'ANIMATION PIERRE MIALLET 200.000,00 €  
 - POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, MM VALENTIN, MOUROT)  
 - Ne prennent pas part au vote : 4 voix (Mmes GREFF, TRAMONTIN, MM BERNARDINI , BREMAUD)

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE 200.000,00 €

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, Messieurs VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)
- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (M. BREMAUD, Mme CAMOIN)

CENTRE SOCIAL DES QUARTIERS SUD 150.000,00 €

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, Messieurs VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (Mmes GREFF, CAMOIN, MM BERNARDINI, BREMAUD)

MAISON POUR TOUS (MPT) 150.000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ESPACE PLURIEL JEUNES (EPJ) 200.000,00 €

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, Messieurs VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (Mmes JOULIA, CAMOIN, MM BERNARDINI, BARBACHI)

RESTAURANT DU COEUR - RELAIS DU COEUR 9 000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SOLIDARITE 10.000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

FIL D'ARIANE 500.000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LE MAILLON 300.000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

CABRIOLE 5 000,00 € -

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION F.C.I.O.P (ASSOCIATION FOOTBALL CLUB ISTRES OUEST PCE) 200.000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS 50.000,00 €

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, Messieurs VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)
- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (Mme CALDIN, M. DEROT)

ISTRES OUEST PROVENCE HAND BALL (sport amateur) 400.000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORT BASKET (sport amateur) 45.000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES OUEST PROVENCE VOLLEY 300.000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

RUGBY CLUB OUEST PROVENCE 10.000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PULSION 100.000,00 €

- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, Messieurs VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (Mme JOULIA)

JEUNESSE SPORTIVE ISTREENNE (JSI) 5 000,00 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ETOILE SPORTIVE ENTRESSEN ISTRES (ESEI) 50.000,00 € -  
- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, Messieurs VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)  
- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (Mmes GAMBÌ, WORMES)

ETOILE GYMNIQUE ISTRES ENTRESSEN (EGIE) 20.000,00 €  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES TENNIS DE TABLE 100.000,00 €  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORTS TENNIS 50.000,00 €  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

FOOTBALL CLUB ISTRES RASSUEN 30.000,00 € -  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**14** – Dépenses d'investissement de l'exercice 2016 – Budget Annexe du Port des Heures Claires  
- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, Messieurs VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)  
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Place aux Istréens)

**15** – Dépenses d'investissement de l'exercice 2016 – Budget Annexe de la Régie Municipale des Pompes Funèbres  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**16** – Révision de la Dotation de Solidarité Communautaire 2015  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**17** – Révision de la Dotation de Coopération 2015  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**18** – Approbation de la convention de remboursement de la dette entre Ouest Provence et la commune d'Istres  
- POUR : 36 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche)  
- ABSTENTIONS : 6 voix (Liste Place aux Istréens, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)

**19** – Mandat Spécial  
- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)  
- ABSTENTION : 1 voix (M. PRETOT R. )

**20** – Garantie d'emprunt - La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos - Transfert de patrimoine secteur médico-social de 44 places et réhabilitation du secteur médico-social de 7 places 13118 Entressen  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**21** – Garantie d'emprunt - Nouveau Logis Provençal - Opération de réhabilitation du parc social public de 184 logements situé 1 a avenue des Cardalines 13800 Istres  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**22** – Annulation titre de recettes  
- POUR : 36 voix (Liste Nous sommes Istres, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)  
- ABSTENTIONS : 6 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche)

**23** – Modification de la participation au financement de projets retenus dans le cadre de la Politique de la Ville  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**24** – Répartition de l'enveloppe Cohésion Sociale - Ville d'Istres  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**25** – Tarifs à compter du 1er janvier 2016 de la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures ( TLPE )

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**26** – Régie des agents de la ville d'Istres - Tarifs de prestations proposées au second semestre 2016

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, MM Valentin, Mourot, DELYANNIS)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Bleu Marine)

**27** – Exonération des droits de place pour l'installation d'un manège sur les Allées Jean Jaurès pour la manifestation Noël sur Glace 2015

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**28** – Tarifs des droits de place à compter du 1er Janvier 2016 - Occupation du domaine public

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**29** – Tarifs de la restauration des enseignants, agents communaux et communautaires, organismes conventionnés déjeunant au CEC les heures claires, aux foyers la Méraviho, la Régalido ou de Rassuen à compter du 1er janvier 2016

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)

- CONTRE : 2 voix (Liste Place aux Istréens)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

**30** – Tarif relatif à la fourniture et service de repas aux élèves et personnels du Collège A. SAVARY à compter du 1er janvier 2016

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)

- CONTRE : 2 voix (Liste Place aux Istréens)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

**31** – Tarifs de la restauration des personnes du 3ème âge sur les foyers municipaux à compter du 1er janvier 2016

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)

- CONTRE : 2 voix (Liste Place aux Istréens)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

**32** – Tarif relatif à la confection de repas par la ville aux enfants des Accueils Collectifs Mineurs du Centre Social des Quartiers Sud et du Centre Social et d'Animation Pierre Miallet à Entressen à compter du 1er janvier 2016

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)

- CONTRE : 3 voix (Liste Place aux Istréens, M. JAREMA)

- ABSTENTION : 1 voix (M. LEMASSU)

**33** – Tarifs des prestations proposées par les centres de vacances d'Istremont et du Château de Couloumé à compter du 1er janvier 2016

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**34** – Tarifs de l'Eau d'arrosage du Boucasson à compter du 1er janvier 2016

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**35** – Tarifs du Port des Heures Claires applicables au 1er janvier 2016

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**36** – Tarifs des installations sportives, du Stade Nautique, de la Piscine Jean Moulin et de l'Espace aquatique d'Entressen l'Aqualud applicables au 1er janvier 2016

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**37** – Tarifs de location du Palio à compter du 1er janvier 2016

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 38 – Tarifs 2016 des équipements la Plaine René Davini  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 39 – Tarifs 2016 – Cimetières  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 40 – Tarifs de la Régie Municipale des Pompes Funèbres à compter du 1er janvier 2016  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 41 – Tarifs de la location des terrains communaux à compter du 1er janvier 2016 - Lotissement des Heures  
Claires

**DOSSIER RETIRE**

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 42 – Conseil des Sages de la Ville d'Istres  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 43 – Partenariat avec l'Office de Tourisme Armagnac Adour pour une insertion publicitaire dans le guide  
touristique et site internet [www.tourisme-armagnacadour.fr](http://www.tourisme-armagnacadour.fr)  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 44 – Feria 2016 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 45 – Feria 2016 - Demande de Subvention auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 46 – Convention d'assistance pour la gestion de la taxe locale sur la publicité extérieure 2016  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 47 – Avenant n°1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux d'aménagement  
sur la commune d'Istres  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 48 – Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre le SMGETU Ouest Étang de Berre et la commune d'Istres  
en vue de l'intégration de la navette maritime au projet d'aménagement du port des Heures-Claires -  
réalisation des études de conception  
- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, Mme  
IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)  
- CONTRE : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)
- 49 – Prorogation du contrat d'Étang pour les opérations non encore achevées et obtention du label "Port  
Propre"  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 50 – Convention de partenariat, à titre gratuit, entre Ouest Provence et la commune d'Istres relative à la  
mise en place d'ateliers et de prêts de jeux  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 51 – Autorisation du Conseil Municipal à effectuer les démarches nécessaires à la création de commissions  
communales pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique et pour l'accessibilité dans les ERP  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 52 – Projet de valorisation et d'extension du port des Heures Claires - Désignation des membres élus du jury  
de concours de maîtrise d'œuvre

Sont élus par : 38 voix POUR (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Mme IORIO, MM VALENTIN,  
MOUROT, DELYANNIS), 2 voix CONTRE (Liste Place aux Istréens), 2 ABSTENTIONS (Liste Istres  
Entressen à Gauche)

Président : **Monsieur François BERNARDINI, ou son représentant**

**5 MEMBRES TITULAIRES : Messieurs Jean-Louis DEROT, Lionel BOUCHAUD, Eric CASADO, Alain ARAGNEAU et Madame Brigitte CALDIN.**

**5 MEMBRES SUPPLEANTS : Madame Mireille-Muriel GINIES, Messieurs Yves GARCIA, Patrice GOUIN, Gilles PRIAUD et Madame Suzelle AYOT.**

**53 – Contrat de transaction avec la Banque CIC  
DOSSIER RETIRE**

#### **PERSONNEL**

**54 – Ajustement des effectifs  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**55 – Conventions d'objectifs entre la ville d'Istres et différentes associations de la ville  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**56 – Convention portant sur la répartition des agents suite au transfert partiel de la compétence cohésion sociale aux six communes membres  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**57 – Convention portant sur la répartition des agents suite au transfert partiel de la compétence environnement aux six communes membres  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**58 – Versement de la prime de fin d'année aux agents transférés à la Ville dans le cadre des transferts liés à la Métropole  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**59 – Conventionnement avec le CDG 13 concernant la mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail**  
- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, M. JAREMA, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)  
- CONTRE : 1 voix (M. LEMASSU)

#### **URBANISME**

**60 – Dénomination du rond point situé sur l'avenue Clément Ader (Weldom/Jardiland)  
DOSSIER RETIRE**

**61 – Mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés du SAN Ouest Provence (Délibération N°340/15 du 29 septembre 2015)  
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

**62 – Promesse unilatérale de vente portant sur un terrain communal d'une contenance de 427 m<sup>2</sup> à détacher des parcelles cadastrées section CY n°131p et 165-Chemin de Saint Pierre quartier des Heures Claires**  
- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)  
- ABSTENTIONS : 4 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens)

**63 – Promesse unilatérale de vente au profit de la SA JMP EXPANSION portant sur un terrain communal d'une contenance d'environ 2 986 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée section CP N°73 située Boulevard Déthez**  
- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, MM LEBAN, VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)  
- CONTRE : 1 voix (PRETOT R. )  
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Bleu Marine)

- 64** – Application de l'article L 5333-3 du CGCT - Avis sur permis de construire de plus de 30 logements - Avenue Raymond Filippi  
 - POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)  
 - ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Place aux Istréens)
- 65** – Application de l'article L 5333-3 du CGCT - Avis sur permis de construire de plus de 30 logements - Boulevard Jean Jacques Prat  
 - POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)  
 - ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Place aux Istréens)
- 66** – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer et signer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réhabilitation de l'ancien Parc Aquatique La Pyramide en une Maison des Arts Martiaux-Parcelles cadastrées section AS n°655 et 694  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 67** – Modification de la délibération n°35/15 du 20 février 2015 relative à l'acquisition onéreuse du lot n°61 de la ZAC du Tubé Retortier, appartenant à la SAS L'EQUIPE, en vue de l'installation des services techniques municipaux.  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 68** – Constitution d'une servitude de passage au profit de la SCI LA GRANDE GROUPEDE sur la propriété communale cadastrée section A N°700 sise quartier de la Grande Groupède.  
 - POUR : 33 voix (Liste Nous sommes Istres, M. LEMASSU)  
 - ABSTENTIONS : 9 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, M. JAREMA, Mme IORIO, MM VALENTIN, MOUROT, DELYANNIS)
- 69** – Annulation de la délibération n°251/15 du 30/07/2015 relative à la cession onéreuse d'un terrain communal cadastré section AP N°192 de 354 m<sup>2</sup> sis Allée des Peupliers au profit de la SARL Colombo et Filles  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 70** – Avenant n°2 à la convention de gestion du Centre Educatif et Culturel des Heures Claires  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 71** – Procédure de transfert d'office des parcelles cadastrées section CR n°129, 140 et 152 dans le Domaine Public Communal constituant la voie du lotissement Trocello situé boulevard Jean Jacques Prat  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 72** – Transfert de propriété à titre gratuit des équipements liés au transfert partiel de la compétence sport, appartenant à Ouest Provence au bénéfice de la Commune d'Istres  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 73** – Transfert de propriété à titre gratuit des équipements liés aux transferts partiels des compétences culture, environnement, politique de la ville et cohésion sociale appartenant à Ouest Provence au bénéfice de la Commune d'Istres  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 74** – Transfert de propriété à titre gratuit des équipements liés aux transferts partiels des compétences culture, environnement, politique de la ville et cohésion sociale appartenant à Ouest Provence au bénéfice de la Commune d'Istres  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 75** – Transfert de propriété à titre gratuit de l'équipement public dénommé Trigance III situé Allée de la Passe Pierre au profit de la Commune d'Istres  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 76** – Réitération de l'instauration de la taxe d'aménagement et modification du taux sur certains secteurs du territoire communal  
 POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**77** – Désignation de représentants du Conseil Municipal aux Assemblées Générales de Copropriétés pour lesquelles la Commune est copropriétaire.

Sont désignés à l'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

- Résidence Les Baumes, Le Peyreguet et le Centre tertiaire La Pyramide :

Monsieur **Lionel BOUCHAUD**, titulaire, et Monsieur **Gilbert FERRARI**, suppléant.

- Centre Commercial des Restoubles :

Madame **Céline TRAMONTIN** titulaire, et Madame **Michèle WORMES**, suppléante.

- Centre Commercial du Prépaou :

Monsieur **Laurent BREMAUD**, titulaire, et Madame **Mireille-Muriel GINIES**, suppléante.

### DIVERS

**78** – Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement des communes de Ouest Provence

#### **PAS DE VOTE**

#### Questions orales

Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux de faire parvenir leurs questions suffisamment tôt pour qu'une réponse solide puisse y être apportée.

D'autre part, il remarque que pour la plupart, les éléments de réponse auraient pu être obtenus immédiatement par un simple appel téléphonique auprès du Directeur Général des Services.

#### Questions orales de Monsieur PRETOT

Elles portent sur les décisions suivantes :

602 et 603 : Marché à procédure adaptée pour les travaux des Halles de l'Olivier

Monsieur le Maire mentionne le montant des marchés pour les travaux de réalisation de cet aménagement.

635 et 636 : Budget maximal pour les repas d'affaire. Bénéficiaires des cartes pour les payer

Monsieur le Maire indique que le montant annuel de cette dépense est habituellement de 2000 €.

En 2015, la réception de la délégation de Radolfzell a fait doubler cette somme.

Seulement deux agents territoriaux sont titulaires de ces cartes.

652 : Nature du litige

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'une affaire de 2007 relative au droit du travail. Des ressortissants européens ont travaillé sous le droit de leur pays d'origine et considérés par l'inspection du travail être en situation irrégulière. Le débat est maintenant entre la justice, l'Europe et la France.

694 : Montant de la formation de l'ensemble des cadres

Il s'agit d'une formation managériale pour un montant de 25 000 €.

698 : Cadre dans lequel s'effectue la prestation traiteur.

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit de repas organisés par le service du protocole pour un montant de 2000 € environ.

707 : But du contrat avec cette personne.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que ce contrat concerne le responsable du manège en bois installé à l'extérieur lors du Salon des Vins et de la Gastronomie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 H 05.

Fait à ISTRES le 26 Novembre 2015

Le Maire d'Istres

Vice-Président du SAN OUEST PROVENCE



François BERNARDINI